

Bon nombre des problèmes étudiées lors de cette conférence pourraient influencer, d'une façon pratique, sur certains aspects de nos rapports bilatéraux. Il est entendu, toutefois, que les problèmes particuliers devraient être résolus au niveau bilatéral. Les deux gouvernements agissent de concert afin de s'assurer que les litiges maritimes ne deviendront pas de sérieuses causes de friction. Comme vous le savez sans doute, j'ai annoncé le 4 juin dernier l'extension à 200 milles de la zone de pêche canadienne, prévue au plus tard pour le 1^{er} janvier 1977. Les autorités canadiennes et américaines se consultent actuellement pour préparer le terrain à la poursuite harmonieuse et mutuellement avantageuse de nos relations en matière de pêche, après l'extension à 200 milles des zones canadienne et américaine. Quant à l'exploitation des ressources minérales des grands fonds, le Canada est préoccupé par une proposition des Etats-Unis mise de l'avant lors de la dernière semaine de la session de la Conférence, qui aurait pour effet d'imposer des restrictions sur l'exploitation des gisements terrestres de nickel dans le but de protéger l'exploitation marine de ce minerai. Les autorités canadiennes discuteront sous peu de cette question avec leurs homologues américains. Je ne puis évidemment garantir que des problèmes bilatéraux sérieux ne surgiront pas dans le domaine des pêches, mais je puis affirmer que nos deux gouvernements déploient des efforts concertés afin de résoudre les problèmes avant qu'ils ne bouleversent nos relations.